

Congé pour voter lors de l'élection principale de 2024

ÉTUDIANTS

DATES ET HEURES DE VOTE

VOTE ANTICIPÉ : Du dimanche 26 mai 2024 au dimanche 2 juin 2024 (fermé le jour du Souvenir, le lundi 27 mai 2024) Les bureaux de vote anticipé sont ouverts de 8 h 30 à 19 h.

LE JOUR DE L'ÉLECTION : Mardi 4 juin 2024 Les bureaux de vote pour les élections sont ouverts de 7 h à 20 h.

VOS DROITS :

La loi du District de Columbia (D.C. Code Officiel § 1-1001.07a) vous permet, sur demande auprès de votre école, de prendre au moins deux heures pour voter :

- lors d'une élection organisée dans le District si vous êtes admissible au vote dans le District ; ou
- au cours d'une élection organisée dans la juridiction dans laquelle vous êtes admissible à voter

Votre école peut spécifier les heures pendant lesquelles vous pouvez prendre le congé pour voter. Elle peut vous demander de voter pendant la période de vote anticipé plutôt que le jour du scrutin.

Pour plus d'informations,
appelez la

Commission électorale
de DC au (202) 727-2194.



TEMPS DE CONGÉ POUR VOTER



PRÊTS À VOS MARQUES VOTEZ !